Cinquante-sixième année. - N° 140 A Jeudi 21 juillet 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 559

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

480 403 815 RCS Paris.
ADOHA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 1, boulevard Pasteur, 75015 Paris.
Précédent propriétaire : 480 403 815 RCS Paris. **ADOHA.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : GPM COURTAGE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 boulevard Pasteur 75015 Paris Capital : 221812.00 EUR Numéro unique d'identification : 380431445 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : ADOHA Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 1 boulevard Pasteur 75015 Paris Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 480403815 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 374816.00 EUR - passif de 239630.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L 236-3, II du Code de commerce , la société GPM PILOTAGE COURTAGE, société mère de la société absorbante et de la société absorbée détenant la totalité des parts représentant la totalité du capital de la société absorbée et la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange de parts sociales de la société absorbée contre des actions de la société absorbante. - Prime de fusion: Néant. Date du projet commun de fusion : 13.07.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société GPM COURTAGE : 18.07.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ADOHA : 18.07.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..